



## Résumé du bilan des données probantes

Aperçu du portrait des interceptions aléatoires relativement à la conduite sans permis de conduire, avec la capacité de conduite affaiblie et à la conduite d'un véhicule non immatriculé ou non assuré.

### Sans permis de conduire

En 2022, **3 500 conducteurs** ont reçu une contravention pour conduite sans permis de conduire à la suite d'une interception aléatoire. Ce qui représente 16 % des contraventions totales émises (21 506).

### Avec la capacité de conduite affaiblie

En 2022, **1 064 conducteurs** ont été arrêtés pour la capacité de conduite affaiblie à la suite d'une interception aléatoire. Ce qui représente 29 % des arrestations totales (3 638).

### Avec des véhicules non immatriculés/ non assurés

En 2022, **1 581 conducteurs** ont été interceptés au volant d'un véhicule non immatriculé ou non assuré. Ce qui représente 9 % de ces interceptions (17 865).

### Note :

Ces données sont issues d'une démarche d'extraction des données policières, initiée par l'Association des Directeurs de Police du Québec au début de l'année 2023 et ne couvrent pas l'ensemble des services policiers.

\*Pour plus de détails, veuillez consulter le document : Bilan des données probantes sur les interceptions routières en vertu de l'article 636 du Code de Sécurité Routière.